



Le p'tit ARPAJONNAIS

N°12
PRINTEMPS 2023
Le bulletin
municipal
de la mairie
d'Arpajon-sur-Cère



Les nouveaux habitants se sont réunis à la Vidalie, le 24 mars à l'invitation du Conseil municipal, pour un moment d'échange convivial.

Festivités
Pages 3 et 16



BUDGET
Pages 4 - 7



CADRE DE VIE
Pages 10 - 11





LE MOT D'ISABELLE LANTUEJOUL, MAIRE D'ARPAJON-SUR-CÈRE :

Chères arpajonnaises, chers arpajonnais,

En cette période où la nature renaît et s'épanouit, je souhaite vous adresser un message d'espoir. En effet, nous faisons face à des défis, mais nous sommes résolus à les surmonter ensemble.

L'actualité est marquée par l'inflation qui touche tous les foyers. La hausse des prix pèse sur le budget des ménages et impacte leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi nous sommes attentifs à cette situation et nous travaillons afin de minimiser ses effets et redonner du pouvoir d'achat aux Arpajonnais, avec par exemple la baisse, pour la troisième année consécutive, des taux d'imposition du foncier bâti et non bâti.

L'esprit de solidarité qui nous caractérise et auquel je suis très attachée est une force sur laquelle nous pouvons tous compter. Nous avons la chance de vivre dans une commune dynamique. Notre tissu local est riche de talents, d'associations, d'entreprises et d'habitants engagés qui contribuent chaque jour au rayonnement d'Arpajon-sur-Cère.

Avec mon équipe municipale, nous restons mobilisés pour répondre à vos besoins. Nous mettons en œuvre des actions concrètes pour favoriser le bien-être de tous, notamment en matière de services publics, d'aménagement urbain et de développement durable.

En cette période d'incertitude, je souhaite vous rappeler que la solidarité, l'optimisme et la bienveillance sont des valeurs qui m'animent et qui, j'en suis sûre, vous animent aussi. Ensemble, nous pouvons continuer à construire un avenir meilleur pour Arpajon-sur-Cère.

Prenez soin de vous, je reste toujours disponible et à votre écoute.

Votre Maire,
Isabelle LANTUEJOUL

PERMANENCES (EN MAIRIE) :

Mme le Maire (sans rdv) :
Tous les samedis de 10h à 12h.

Médiateur (sur rdv) :
M. VILLER le mercredi après-midi sur rendez-vous au 04.71.47.27.43 (avant 20h tous les jours sauf samedi et dimanche).

Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (sur rdv) :
Le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous.

PERMANENCES DES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Vos élus référents pour le secteur **du Cambon, Les Granges, Labouygues, Le Sal, Lapeyrusse, Puy blanc** (Léo PONS, Geneviève ROLLAND, Jean-Michel FABRE) tiendront une permanence le **samedi 27 mai à 10h** en mairie.



RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS :

Dès le lendemain de votre 16^{ème} anniversaire et maximum dans les 3 mois, il convient de vous faire recenser à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Directeur de publication : Isabelle Lantuejoul
Rédacteur en Chef : Léo Pons
Rédaction : Les Elus, Noémie Tixier
Crédit photos : Mairie d'Arpajon-sur-Cère
Conception graphique / maquette : Noémie Tixier

Imprimerie : I2S - ISSN 2275-1858
Tirage : 3 500 ex. - Papier PEFC

RETOUR SUR



La chasse à l'œuf organisée par l'APE, l'association des commerçants et artisans, le CSA et le Centre social a réuni de nombreux participants à la Plantelière le 8 avril 2023.



La cérémonie des vœux au personnel, la remise des médailles du travail et départs en retraite s'est déroulée à la Vidalie le 20 janvier.

La délégation d'Arpajon-sur-Cère à la rencontre du Conseil municipal d'Arpajon Essonne le 17 février.



Grâce au travail des équipes du service espaces verts, la commune a reçu le deuxième prix départemental du label "Villes et villages fleuris".



La commémoration nationale du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, a eu lieu au Monument aux Morts d'Arpajon-sur-Cère en présence de représentants de la FNACA et du Conseil municipal jeunes.



Organisé par le COA tennis de table, le tournoi de ping-pong des associations a réuni une quarantaine d'équipes doubles à l'espace du pont le 1^{er} avril. Cette rencontre s'est clôturée par un repas convivial.



BUDGET

Chaque début d'année rime avec compte administratif et vote du budget pour les collectivités territoriales.

D'abord présentés en commission finance, ils sont ensuite soumis au vote en Conseil municipal. Plusieurs semaines de travaux menés en équipe avec les différents services municipaux, sous l'autorité d'Isabelle Lantuejoul, Maire, et de Julien Vidalinc, 1^{er} adjoint en charge des finances et de l'exécutif.



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale doit arbitrer les dépenses et les recettes en fonction des crises nationales : 2020 et 2021, la crise sanitaire et en 2022, la crise inflationniste.

FONCTIONNEMENT

RECETTES : 6 541 103 €

Les recettes restent stables par rapport à l'année dernière (budget prévisionnel : 6 515 000 €).

En 2022, comme en 2021, le produit des dotations a baissé, en lien avec la perte de la Dotation de Solidarité Rurale « Cible ».

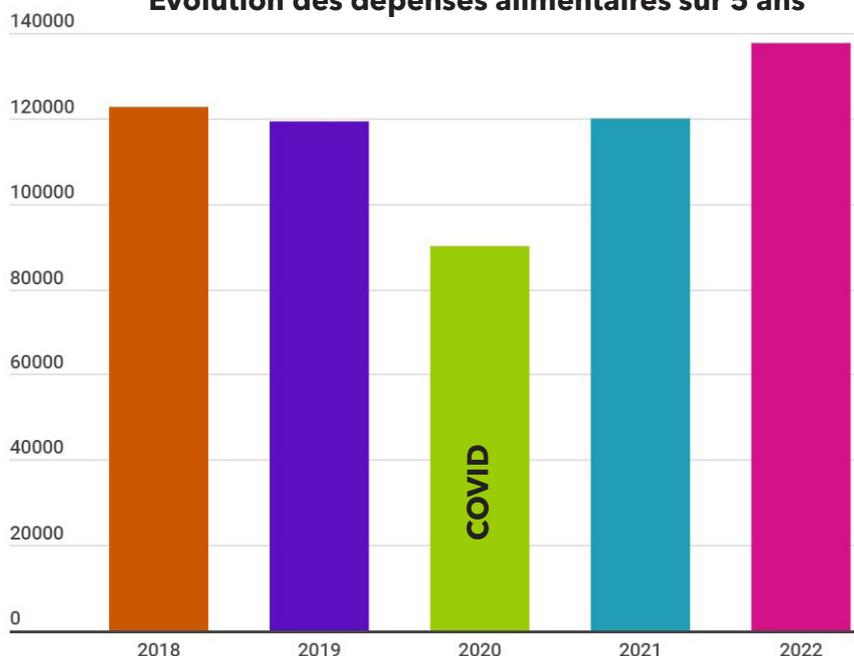
Le produit fiscal 2022 (impôts locaux) s'est élevé à 3 403 695 € en progression de 63 091 €. La baisse des taux au bénéfice des Arpajonnais limite la progression, mais il s'agit d'un choix politique assumé par l'équipe municipale.

DÉPENSES : 5 272 435 €

Malgré une rigueur constante, les dépenses de fonctionnement augmentent de + 3,30 %. L'augmentation se mesure principalement sur différents postes :

- Les charges à caractère général sont en hausse de 8 %, notamment sur l'énergie et les dépenses d'alimentation pour le restaurant scolaire en raison de l'inflation (voir graphique ci-dessous). Cependant, il a été décidé de ne pas répercuter ces augmentations sur le prix des repas pour les familles.
- Les charges de personnels augmentent de 2,9 %. Les effectifs sont stables. Cette augmentation est due à des décisions gouvernementales : la revalorisation du point d'indice, le reclassement des agents de catégories C, le Glissement Vieillesse Technique, les charges sociales ou encore dans une moindre mesure la revalorisation du régime indemnitaire.
- Les aides aux associations sont stables. Seule la subvention du centre social a été revalorisée en 2022, +2 % afin de prendre en compte la hausse des charges de fonctionnement et l'élargissement de l'offre à destination de la petite enfance avec l'ouverture d'une structure à Vézac.

Évolution des dépenses alimentaires sur 5 ans



INVESTISSEMENT : 4 419 022 €

DÉPENSES : 2 821 158 €

Eclairage : Afin de limiter la hausse des charges d'électricité en fonctionnement, la Municipalité poursuit son programme de restructuration du parc de l'éclairage public en généralisant les LED. La commune a investi 89 717 € en 2022.

Matériel : 169 778 € engagés :

- Dont notamment 113 575 € en matériel roulant : 16 018 € pour un véhicule léger, 59 880 € pour une tondeuse, 37 677 € pour un camion benne ;
- Dont 20 520 € pour le parcours sportif à la Vidalie ;
- Dont 35 683 € en matériel divers : signalisation, bureau, centre technique, etc.



Bâtiment : dépenses de 106 273 € dont 26 129 € afin de solder le chantier des toitures phase 1, dont 34 195 € en honoraires pour le chantier des toitures phase 2, ou encore la démolition de la maison du Careyrat pour 14 718 €, et 31 231 € pour divers frais (fresque La Vidalie, bungalow sanitaires, etc.).

Aménagement urbain gare : Sur un budget de 692 200 € en 2022, 211 791 € ont été engagé pour l'achat de la gare, de l'ancien l'hôtel et les frais d'étude. Le solde du projet sera payé lors de l'engagement des travaux en 2023.

Environnement : 36 369 € consacrés en partie pour l'étude des pistes cyclables (11 610 €), la réalisation en régie des plateformes ordures ménagères (11 355 €) et le solde (13 404 €) pour notamment le plan de relance ONF, un enrouleur terrain, etc.



Voirie : 466 162 € engagés notamment sur les travaux avenue Jean Jaurès (250 841 €), la clôture de l'espace du Pont (18 995 €), les écluses de l'allée de Conros (23 471 €) et le solde pour la réserve incendie lot. Manhes, les coffrets prises aux Berges de la Cère, etc.

Groupe scolaire : 101 959 € engagés, sur un budget de 405 000 € dont l'équipement informatique en classe mobile pour 30 820 €, réfection du réseau informatique 23 760 € ou encore 17 458 € de matériel pour le restaurant. En raison du retard sur le chantier de l'école (création salle d'activité, construction préau, création bloc sanitaire), les autres dépenses seront engagées sur le budget 2023.

Aménagement urbain : 206 508 € avec notamment 50 508 € pour le city park, 150 000 € pour la Concession Seba 15 (4/5) et 6 000 € pour l'acompte d'étude Cœur de ville. Le solde est reporté au budget 2023.



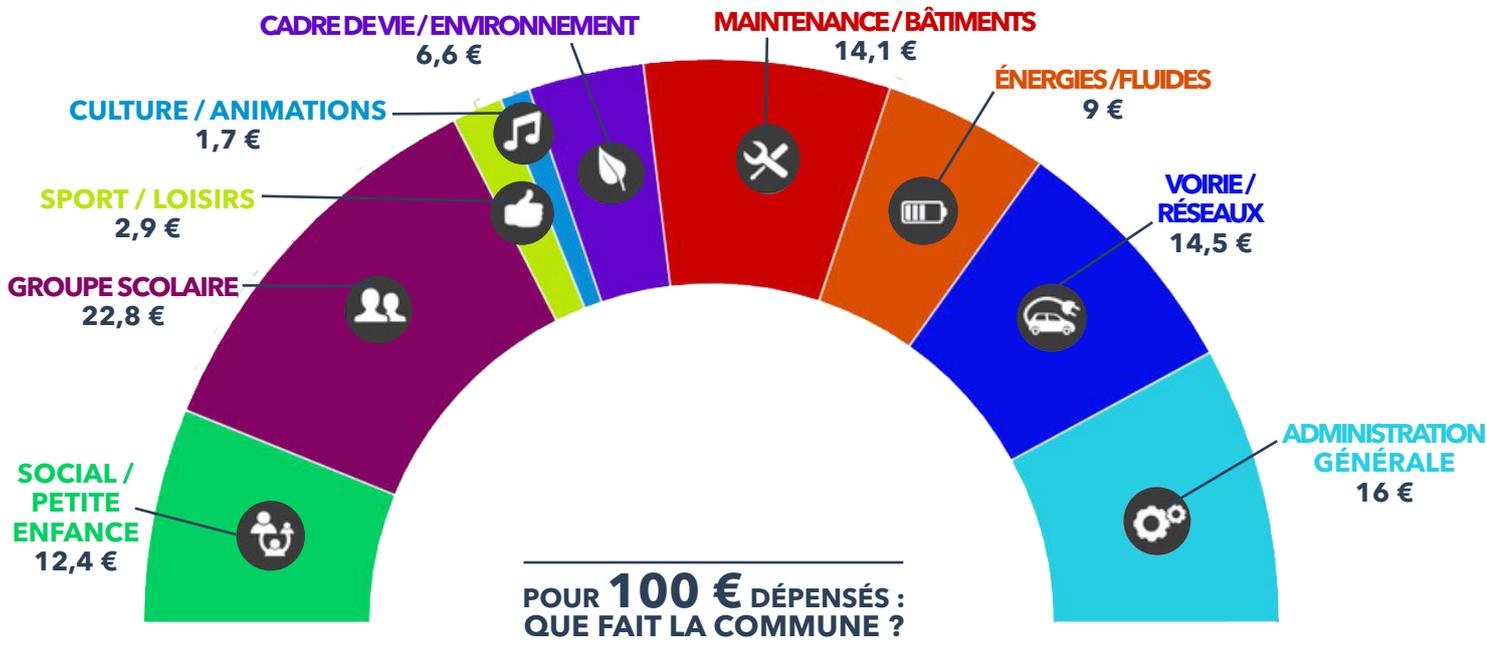
RECETTES : 2 160 247 €

Comment sont financés ces projets ?

- Opérations d'ordre : 390 276 €
- Dotations et réserve : 849 236 €
- Emprunt : 450 000 €
- Subventions (Etat, Département, Région, CABA) : 470 734 €
- Autofinancement : 1 217 143 €

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

FONCTIONNEMENT : 6 040 000 €



Les principales évolutions pour 2023 :

- Les charges à caractère général s'élèvent à 1 416 000 €, en hausse de près de 6 % par rapport à 2022, soit 60 000 €. Due à l'inflation des dépenses d'énergie, du carburant, et des produits alimentaires pour le restaurant scolaire.

Avec l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5h, l'économie envisagée est de 40 000 €.

Évolution des dépenses d'électricité :



- Les charges de personnels, sont estimées à 2 710 000 € soit une augmentation de 2,8 %, 74 500 € supplémentaires par rapport à l'année dernière. Décidé par le Parlement, le reclassement des catégories C et la revalorisation du point d'indice mis en place au 1^{er} juillet 2022, impactera l'année entière. Par ailleurs, l'assurance statutaire augmentera de 20 000 €.

- Pour l'équipe municipale, aider les associations est primordial. L'aide peut être la mise à disposition des salles, ou l'aide à l'installation lors d'une manifestation. L'aide est également financière, avec une enveloppe globale de 107 000 €. Le CCAS recevra une aide identique de 100 000 € comme l'année précédente.

Cette année, le centre social bénéficiera d'une aide de 420 000 €, contre 389 700 € en 2022.

Baisse des taux d'imposition communaux :

- 1,5% en 2021
- 1,5% en 2022
- 1% en 2023

En moyenne, baisse de 17€ (2021 et 2022) et 11€ en 2023.

INVESTISSEMENT : 4 905 000 €

DÉPENSES

Quels investissements en 2023 ?

ECLAIRAGE PUBLIC : 150 000 €

Pour la suppression des points énergivores et l'installation de LED. Un essai d'éclairage autonome sur un lieu défini est en cours d'étude.

MATÉRIELS : 92 269 €

Programme réduit par rapport aux années précédentes. Une enveloppe de 44 269 € sera notamment consacrée au renouvellement du matériel des salles communales, tandis que 20 000 € seront dédiés au changement de réfrigérateur à la cantine, 10 000 € pour les services du centre technique, 10 000 € pour les jeux des Courcières et 8 000 € de matériel informatique.

TRAVAUX EN COURS

46 607 € seront consacrés à la fin du chantier de l'aménagement des terrains de tennis extérieur.



VOIRIE : 760 000 €.

- Dont 401 000 € seront exclusivement dédiés à l'aménagement de la traversée de Senilhes, avec la participation du Conseil départemental à hauteur de 50%.
- La réfection de l'avenue Jean Jaurès se termine en ce début d'année pour 228 000 € en solde à payer.
- Le reste du budget permettra de financer la déviation de Lentat, un enrochement au Crozes, et divers travaux de voirie.

CIMETIÈRE : 20 000 €.

Installation d'un columbarium et caverne. Il s'agira du début d'un programme concernant l'aménagement de l'espace extérieur.

ENVIRONNEMENT : 470 000 €

425 000 € consacrés à la création de la voie douce de la RN 122 au rond-point Matière, jusqu'à la Vidalie, au niveau du parcours de Santé en passant par la rue Louis Dauzier avec la réalisation d'un encorbellement sur une partie. Le solde du programme sera affecté notamment aux plateformes d'ordures ménagères.

GROUPE SCOLAIRE : 468 000 €.

Il s'agira notamment de solder le chantier de fin d'année 2022 avec la construction d'un préau, la création de la salle de motricité, ou la création d'un bloc de sanitaires.

BÂTIMENT : 288 000 €.

La principale dépense à hauteur de 210 000 € concernera l'agrandissement du pôle seniors. (voir article page 10). Le solde du budget permettra de financer les portes du centre technique ou la réhabilitation des tribunes du rugby.

AMÉNAGEMENT URBAINS, LA GARE : 427 000 €

Début des travaux : démolition et dépollution du site de la gare avant le projet de Cantal Habitat.

ZONE ARTISANALE ESMOLES : 180 000€

Garder les artisans locaux sur la commune est l'une des priorités de l'équipe municipale. Par délégation de compétence avec la CABA, la mairie engagera dans les prochains jours l'aménagement de la zone artisanale du cimetière. 5 artisans y seront installés.

RECETTES

Les investissements seront financés par le reversement de la section de fonctionnement, par des subventions auprès des partenaires (Etat, Conseil départemental et Conseil régional), ainsi qu'un recours à l'emprunt.

SOCIAL

ACTIVITÉS DU PÔLE SÉNIORS

Retour en images sur le stage des peintres à Carbonat, l'atelier peinture à l'EHPAD, le goûter avec les enfants de l'école de football.



Beau succès pour le Carnaval organisé par l'APE et le Centre social qui s'est terminé par un goûter auprès des résidents de l'EHPAD de la Cère.



ANIMATIONS du Pôle Séniors

Les MARDI
MARCHÉ DOUCE
/ GYM ÉQUILIBRE
PARTENARIAT ARSEPT, CLIC, SIEL BLEU
14h salle garderie école

Les MARDI
JEUX
14h au Pôle Séniors

Les MARDI
ATELIER PEINTURE
MATÉRIEL NON FOURNI
14h à la salle de Carbonat

Les MERCREDI
PRISE EN MAIN OUTILS
NUMÉRIQUES
14h au Pôle Séniors

Les JEUDI
GYM ADAPTÉE SÉNIORS
AVEC SIEL BLEU
14h et 15h à l'Espace du Pont

Les VENDREDI
BALADE / SORTIE / JEUX
14h au Pôle Séniors



MARS BLEU



A l'occasion de Mars Bleu, M. Condamine, président de l'ADPS, aux côtés de Mme le Maire, a remis un chèque de 1 000 € à Mme Cornet et M. Delpech, représentants de la Ligue départementale, en soutien à la lutte contre le cancer.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS :

SANDRINE - CCAS PÔLE SÉNIORS ARPAJON-SUR-CÈRE
21 RUE LOUIS DAUZIER (DERRIÈRE ADMR)

07 84 44 45 71 - slliensocial.arpajonsurcere@gmail.com

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les familles des enfants nés en 2020 (tenus à l'obligation d'instruction à partir de septembre 2023) et tous les « nouveaux Arpajonnais » scolarisés dans une autre commune l'année précédente sont invités à réaliser au plus vite l'inscription à l'école maternelle pour l'année scolaire 2023/2024.

Les inscriptions devront être effectuées auprès de M. MANAU Stéphane, référent du groupe scolaire avant le vendredi 31 mai 2023.

Le retrait du dossier d'inscription se fait, à l'école, auprès de M.MANAU, contact : 06.07.23.56.96 ou referentscolaire@arpajonsurcere.com.

Du LUNDI au VENDREDI 9h-14h30/15h30-18h et le MERCREDI 9h30-11h30.

Pièces à fournir :

- Document d'identité d'un représentant légal
- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant

Les familles recevront par mail (début juin) une information sur l'organisation de la rentrée et une visite de l'école sera proposée.

SIGNATURE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022 - 2026 DU TERRITOIRE



Signature d'une convention territoriale globale avec la CAF du Cantal et les Maires des communes adhérentes. Une signature importante pour quatre années supplémentaires de services petite enfance, enfance, jeunesse, adultes, familles, accès aux

droits et services, inclusion numérique, vie sociale, logement, handicap, accompagnement social, etc. Pour les habitants d'Arpajon-sur-Cère, Vezac, Giou de Mamou, Yolet, Labrousse, Vezels-Roussy et Carlat.



Le restaurant scolaire reste impliqué dans sa démarche de plan alimentaire de territoire, en ce jeudi 6 Avril, en présence de professionnels du secteur, de nombreux élus, et d'intervenants des différentes communes de la CABA.



Un goûter a été distribué par l'APE et la Municipalité aux enfants du groupe scolaire pour les vacances d'avril.



PROJET D'EXTENSION DU PÔLE SÉNIORS

Au vu de l'activité en forte progression du pôle séniors, la Municipalité a programmé l'agrandissement du local situé rue Louis Dauzier derrière l'ADMR. Le projet du cabinet d'architectes de Métafore a été retenu.

Ce projet consiste en la création d'un espace modulable de 45 m² (accueil, danse, activités, jeux, etc.). Le local existant sera transformé en un atelier cuisine.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



VILLE D'ARPAJON-SUR-CÈRE
CANTAL

Arpajon-sur-Cère, le 24 mars 2023

Le Maire d'Arpajon-sur-Cère

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du déploiement du réseau fibre optique en cours depuis 2016 sur le territoire communal, je souhaite vous alerter à nouveau sur les nombreuses interrogations formulées par les Arpajonnais, plus particulièrement sur le secteur du Sal - Les Granges.

Bien que consciente des efforts consentis par votre société et que la commune d'Arpajon-sur-Cère bénéficie d'un taux de couverture supérieur aux objectifs qui vous ont été fixés, il est indispensable que nous puissions apporter des éléments de réponse aux très nombreux habitants de ce secteur alors même que les travaux, pour lesquels l'ensemble des permissions de voirie sollicitées ont été accordées, sont suspendus depuis plusieurs mois avec des câbles en bord de route.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée sur ce sujet et me transmettre des éléments factuels à même de satisfaire aux légitimes demandes de mes administrés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Isabelle LANTELOUE

M. Olivier DONDAIN
Directeur délégué régional

Suite à de nombreuses réclamations d'habitants des secteurs concernés, Madame le Maire a écrit à M. Olivier Dondain, Directeur délégué régional d'Orange, afin de l'alerter sur la mise en pause du déploiement de la Fibre sur plusieurs secteurs de la commune :

« Monsieur le directeur, dans le cadre du déploiement du réseau fibre optique en cours depuis 2016 sur le territoire communal, je souhaite vous alerter à nouveau sur les nombreuses interrogations formulées par les Arpajonnais, plus particulièrement sur le secteur du Sal - Les Granges. Bien que consciente des efforts consentis par votre société et que la commune d'Arpajon-sur-Cère bénéficie d'un taux de couverture supérieur aux objectifs qui vous ont été fixés, il est indispensable que nous puissions apporter des éléments de réponse aux très nombreux habitants de ce secteur, alors même que les travaux, pour lesquels l'ensemble des permissions de voirie sollicitées ont été accordées, sont suspendus depuis plusieurs mois avec des câbles en bord de route.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée sur ce sujet et me transmettre des éléments factuels à même de satisfaire aux légitimes demandes de mes administrés ».

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la réponse qui sera apportée à ce courrier.

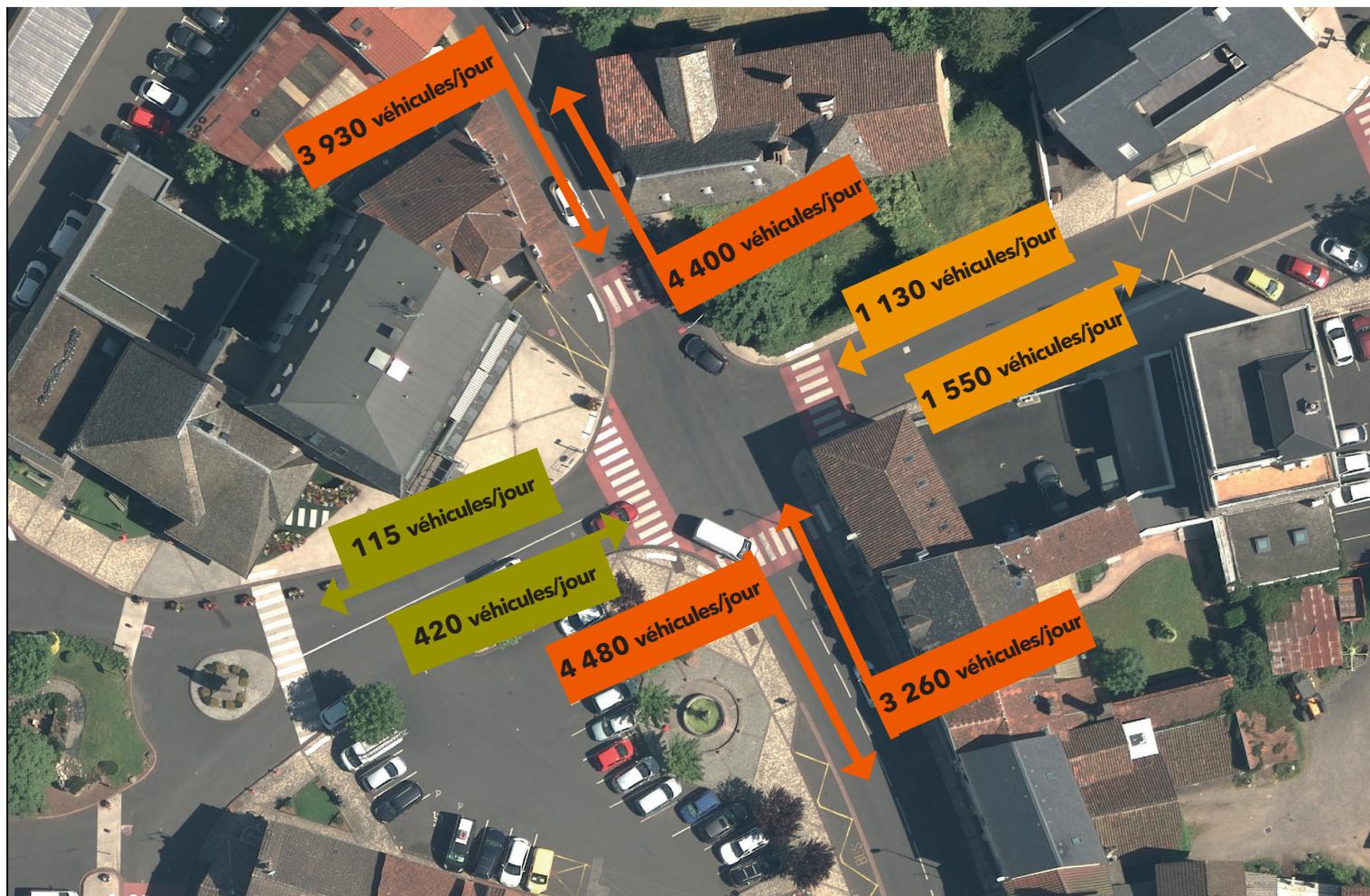


PROJET DE RESTRUCTURATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du projet de restructuration du cœur de ville, il a été effectué un comptage pour évaluer le flux de véhicules dans le centre ville. Suite à ce comptage effectué par les services du

CD15, il ressort les données présentées dans le schéma ci-dessous.

Ces comptages vont permettre d'orienter les futurs aménagements du cœur de ville.



Bilan du comptage des flux de circulation en Centre ville pour la période du 18/02/2023 au 24/02/2023.

SÉCURITÉ : MODIFICATION DES ACCÈS À L'ÉCOLE



Le portail d'entrée de l'école a été modifié.

Ces travaux ont été réalisés en régie par le Centre Technique municipal et permettent désormais d'avoir une entrée pour la garderie et une entrée pour l'école maternelle, dans le but d'accroître la sécurité des enfants.

Des visiophones ont également été installés aux portails.

CULTURE

À LA MÉDIATHÈQUE

PRINTEMPS DES POÈTES 2023 : LE VENT NE CONNAIT PAS LES FRONTIÈRES....

A l'occasion du Printemps des poètes, Manu Tieba, conteur de l'Association Rivages a raconté « Koutielo, la déesse du vent » où les animaux doivent ramener le vent au village afin de vanner le mil.

Il était accompagné par les élèves de l'école de



Musique arpajonnaise. Ils ont joué une comptine (piano 4 mains), un allegro scherzando de Suède (2 flûtes), puis les tortues extrait du carnaval des animaux de Camille Saint-Saens par

l'ensemble instrumental. Tous ont chanté et joué le Tour du monde en 80 jours pour le ravissement d'un public nombreux.

Un pot était offert par la Municipalité.

UN 6^{ÈME} CURIOSI'THÉ À LA MÉDIATHÈQUE

« La ville source d'inspiration artistique renouvelée »

Claire LAFON, médiathécaire départementale a proposé une immersion dans différentes



ambiances urbaines grâce aux artistes, écrivains et musiciens qui s'inspirent des symboles, reliefs et matières de ces espaces urbanisés.

Un public attentif s'est projeté du tour de ville médiéval d'Aurillac vers la ville futuriste et expérimentale d'Auroville en Inde du Sud.

L'ambiance angoissante du film « fenêtre sur cour » d'Hitchcock s'est révélée au travers d'une sérigraphie en noir et blanc prêtée par l'Artothèque départementale d'Alexandre Clérisse, auteur cantalien de BD.

Les textes poétiques de Nougaro et Bohringer ont accompagné ce cheminement où le monde urbain inspire les artistes contemporains du monde entier. En effet, le Street art a conquis le monde de l'art, grâce notamment à Brassai et Picasso. Le fossé culturel, presque snob (comme le chante Boris Vian), entre la rue et la reconnaissance artistique paraît aujourd'hui se combler. Un original de Speedy Graphito, pionnier du Street Art en France « Rouge-journal » affirmait cette tendance.

ASSOCIATIONS

L'APE a remis un chèque de 906 €, représentant une partie des ventes de cartons de quine, à l'association "éveil des enfants hospitalisés" (service de pédiatrie de l'hôpital ayant pour but de mettre en place des actions pour les enfants hospitalisés).



L'ADMR S'EST DOTÉE D'UN NOUVEAU VÉHICULE



Ce service s'adressera en priorité aux usagers bénéficiant d'une prise en charge (APA, caisses de retraites, mutuelles, autres organismes) ou sur certificat

médical, et résidant sur le territoire de l'association locale ADMR de la Haute Chataigneraie.

Le véhicule utilisé par l'association sera spécifiquement aménagé pour le transport complémentaire de personnes à mobilité réduite permettant l'accès des personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

Au-delà d'une simple prestation de service, c'est un chauffeur-accompagnateur, qualifié et spécialement formé, qui vient vous chercher à votre domicile, à l'heure fixée. Il vous aide, selon vos besoins, à vous vêtir, à vous installer dans le véhicule, vous conduit et vous accompagne ensuite dans vos déplacements.

FESTIVAL SALSA BACHATA KIZOMBA

Cantal' Rythme organise régulièrement des soirées dansantes. Venez les rencontrer dimanche 7 mai au vide grenier de l'école d'Arpajon.

Événement de taille prévu cette année : l'organisation d'un Festival SBK (Salsa/Bachata/Kizomba) samedi 13 mai à la Vidalie

Au programme : cours de danses tout l'après midi par des professeurs de Toulouse, Limoges et Clermont Ferrand. Soirée dansante animée par un DJ avec Food truck sur place et buvette durant la soirée.

SAMEDI 13 MAI LATINO SOIREE SBK 21H00 - 2H00

YAMIRKA SALSISTA CLERMONT
KEVIN TOULOUSE
BEN LIMOGES

SALSA DEBUTANT 11H - 12H	BACHATA DEBUTANT 14H - 15H	KIZOMBA DEBUTANT 15H - 16H
SALSA INTER 12H - 13H	BACHATA INTER 17H - 18H	KIZOMBA INTER 18H - 19H

SOIR FOOD TRUCK
CANTAL' RYTHME
FACEBOOK INSTAGRAM

INFOS - RÉSA EN DESCRIPTION LA VIDALIE, ARPAJON-SUR-CÈRE 15130

LES CROQUEURS DE POMMES

Les stages sont gratuits et ouverts à tous même aux non adhérents.

DATE	ACTIVITE	LIEU / HORAIRE	INTERVENANT
Dim 22 Janv	Entretien et Affûtage des outils Adh : Apportez vos greffons	La Plantelière 9h-12h	Pierre Magne, Jacques Soulier, Daniel Jose Michel Untrau
Dim 05 Fév	Reconnaitre un arbre en dormance grâce aux bourgeons et à l'écorce	La Plantelière 9h-12h	Jean-Paul Favre
Dim 19 Fév	Greffes Adh : Apportez vos greffons	La Plantelière 9h-12h	Jean-Paul Favre Pierre Magne Jacques Soulier
Dim 26 Fév	- Les bienfaits de la taille sur vos fruitiers »	La Plantelière 9h-12h	Jacques Soulier, Daniel Jose Michel Fruquière
Dim 05 Mars	Discussion soins naturels Distribution de greffons	La Plantelière 9h-12h	Jean-B. Roux, Jacques Soulier, Michel Fruquière Pierre Magne
Sam 11 Mars	- Les bienfaits de la taille sur vos fruitiers » A Ruynes	Verger d'un particulier De 14h à 18 h (lieu à confirmer)	Contact : Yves Rouzaire 06 70 47 19 44
Dim 19 mars	- Les bienfaits de la taille sur vos fruitiers »	La Plantelière 9h-12h	Jean-B. Roux, Jacques Soulier, Michel Fruquière, Daniel Jose
Dim 02 Avril	Discussion soins naturels Distribution de greffons	La Plantelière 9h-12h	Jean-B. Roux, Jacques Soulier, Michel Fruquière, Pierre Magne
Dim 16 Avril	Greffes + échange de greffons, taille des rosiers A Ruynes	Verger d'un particulier De 14h à 18 h Au Jardin St Martin à Ruynes	Contact : Yves Rouzaire 06 70 47 19 44
Dim 23 Avril	Greffes	La Plantelière 9h-12h	Jean-B. Roux, Jacques Soulier, Michel Fruquière
Dim 11 juin	Eclaircissage des fruits Observation des maladies et Carences	La Plantelière 9h-12h	Jean-B. Roux, Jacques Soulier, Michel Fruquière, A. Pertus, D. Jose
Dim 25 juin	Taille en vert Grande influence sur la production de l'arbre	La Plantelière 9h-12h Suivi d'un pique-nique tiré du sac	Jean-B. Roux, Jacques Soulier, Michel Fruquière, A. Pertus, D. Jose

Attention les greffons seront à disposition pour les adhérents seulement les 05 mars et 02 avril 2023

www.croqueurs15.asso.fr

RCAV

Manifestations prévues par le rugby club Arpajon Veinazès :

- 27 Mai 2023 : Tournoi Touch Rugby à la Vidalie
- 17 Juin 2023 : Journée des copains à la Vidalie
- 21 Juillet 2023 : Partenaire de la Ginguette du Comité d'animation

NOUVEAU COMMERCE EN CENTRE-BOURG

« **Company** » est la nouvelle enseigne spécialisée dans le toilettage des chiens et chats et la vente de produits pour animaux, d'articles de randonnée et chasse qui vient de s'installer récemment dans le centre bourg : 12 avenue Général Milhaud.

Les locaux se composent d'un espace de vente avec un coin accueil et attente, d'un salon de toilettage équipé d'une table de travail, d'un petit parc, d'une baignoire d'un

pulseur, d'un séchoir et dans un proche avenir d'un SPA, d'une cabine d'essai pour les vêtements.

Magasin Company :
Tel : 04 71 47 33 58 - Ouverture du mardi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 19 h. Le samedi et dimanche de 9 à 12 h.

Photo ci-contre : Valérie Gaillard et Bruno Frayssac, les gérants accompagnés par Nathalie Chabot, adjointe et Isabelle Lantuejoul, Maire.



NOUVEAU SUR VOTRE MARCHÉ

Deux nouveaux commerçants sur votre marché du dimanche place de la République :

- Le domaine des alchimistes : plats sucrés et plats salés.
- Les semences paysannes : graines potagères.



TOILETTAGE "EL COMPAGNIE BOUBOU

Sarah Tabeze vient de créer sa micro-entreprise dénommée « El Compagnie Boubou » qui propose diverses prestations de toilettage et de garderie pour chiens et chats.

Elle possède les certificats nécessaires à l'exercice de son activité et reçoit la clientèle dans ses locaux aménagés spécialement pour son activité.

El Compagnie Boubou :
7 route de Milly à Arpajon-sur-Cère
Tél. 07 77 03 67 24,
e-mail : compagnie.boubou@gmail.com.
Facebook : El Compagnie Boubou.
Sur rendez-vous, de 9 h à 19 h du lundi au samedi.

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Place de la République - 15130 Arpajon-sur-Cère
Tél. : 04 71 63 67 83 - Fax : 04 71 64 68 04
mairie@arpajonsurcere.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h.
Mardi à Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Samedi : 8h - 12h.

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE
SUR INTERNET : www.arpajonsurcere.com
Facebook / Instagram : @arpajonsurcere

CNI - PASSEPORTS - ÉTAT CIVIL

etatcivil@arpajonsurcere.com

URBANISME

gestiondp@arpajonsurcere.com

ÉLECTIONS

sdelort@arpajonsurcere.com

COMPTABILITÉ

compta@arpajonsurcere.com

CCAS

ccas@arpajonsurcere.com

COMMUNICATION

communication@arpajonsurcere.com

ASSOCIATIONS

associations@arpajonsurcere.com

NAISSANCES

Lana SERRANO ;
 Maisy REINARD ;
 Ronan SAINT-YVES ;
 Maëlle LACOMBE ;
 Léon FABRE ;
 Eva LACIPIERE GUILLAUME ;
 Léo BURNET VERDIER ;
 Diane ENJALBAL DUENAS.

DÉCÈS

Edouard SERVANS ;
 Louis TEULIÈRE ;
 Juliette TROUPEL vve JARRIGE ;
 Chantal LASSAGNE ;
 Lucienne GOUBERT vve
 LARROUSSINIE ;
 Marie LACOMBE vve BARRIÈRE ;
 Simone LAVIGNE ép. APCHER ;
 René REVEL ;
 Annie DELMAS ép. ALTAYRAC ;
 Marinette CASTANIER vve
 TEULIERE ;
 Danielle BRUGIDOU vve
 DANRIGAL ;
 Jean COSTE ;
 Colette MANRY vve EMERY ;

Eliane VERSAPUECH ép. RIGAL ;
 Martine LAPARRA ép.
 MONBOISSE ;
 Jean Louis SOUBRIER ;
 Gilberte BOS vve GOUBERT ;
 Françoise DRACON vve LAMPRE.



TRIBUNES

Groupe de la majorité

Pour la troisième année consécutive, nous avons baissé les impôts des Arpajonnais en diminuant le taux du foncier bâti et non bâti. Cette diminution est financée par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, tout en préservant les investissements prévus.

Dans les prochains mois, plusieurs travaux vont être menés à bien, notamment la rénovation du restaurant scolaire, la création d'une salle de motricité, d'un préau et de sanitaires à l'école. De plus, le réaménagement de l'unité de vie de l'EHPAD devrait se terminer en juin. Les 6 élus de notre groupe qui siègent à la CABA n'ont pas voté la hausse de la taxe sur les ordures ménagères. Une hausse malvenue au moment où nos concitoyens font face à l'inflation et voient leur pouvoir d'achat diminuer. L'unique élu du groupe d'opposition d'Arpajon qui siège à la CABA a voté pour cette hausse de taxe.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la hausse des incivilités qui nuisent à la propreté et à la qualité de vie de notre commune : crottes de chien laissées sur les trottoirs, dépôts sauvages d'ordures, stationnement gênant en particulier devant l'école... Nous en appelons au civisme et au respect de chacun.

Le groupe de la majorité « Tout Pour Arpajon »

Groupe d'opposition

Tribune non remise dans les délais

**V. BENECH, A. DETHOMAS, P. SENAUD, J. EYRIGNOUX,
 N. THÉRIZOLS**

AGENDA

Exposition sur le renard - photos de J-M Boulard

du 27 avril au 26 mai
Médiathèque.

Foulées arpajonnaises

Dimanche 30 avril
Départ la Vidalie.

Rencontre avec Michel Delbos

6 mai, 11h,
Médiathèque.

Vide grenier

Dimanche 7 mai
Ecole.

Cérémonie

Lundi 8 mai, 11h
Monument aux morts.

Table hommage aux victimes de la route

Dimanche 14 mai
Sur le marché.

Concert Chimène Badi

Vendredi 26 mai, 20h30
Salle de la Vidalie.

Soirée blanche DJ Babou

Samedi 27 mai
Salle de la Vidalie.

Tournoi foot féminin

Samedi 27 mai à 14h
La Vidalie.

Exposition "Le Puceron déchaîné"

Prêtée par l'arthothèque départementale
Du 1^{er} juin au 4 juillet
Médiathèque.

Vide dressing / grenier

Dimanche 4 juin
Stabilisé de la Vidalie.

Don du sang

Lundi 5 juin de 11h30 à 19h
Mardi 6 juin de 15h30 à 19h30
Salle de la Vidalie.

Rando cyclo Senilhes

Dimanche 23 juillet.

CONSULTEZ
WWW.ARPAJONSURCERE.COM

VOTRE ÉTÉ À ARPAJON

Marchés de Pays

9, 16, 23 et 30 juin
Berges de la Cère.

Guinguettes

7 et 21 juillet
4 et 18 août
Berges de la Cère.

Fête de Senilhes

22 et 23 juillet
Senilhes.

Fête des écoles

24 juin
La Vidalie.

Fête de la Truffade

15 et 16 juillet
Centre-bourg & stade du Pont.

Vital sport et forum des associations

Samedi 9 septembre

COUPON D'INSCRIPTION CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Nom : Prénom :

Adresse complète : N° Rue :

.....

Lieu dit :

Téléphone :

Mail :

Catégorie dans laquelle vous concourez :

- Maison avec jardin (visible de la rue)
- Balcons, fenêtres, terrasses (visibles de la rue)

J'accepte sans réserve le règlement ainsi que les décisions prises par le jury,

Date :

Signature :

CONCOURS MAISONS FLEURIES



La commune d'Arpajon-Sur-Cère organise un concours annuel de décoration florale, ouvert à tous les Arpajonnais(es). Deux catégories : maison avec jardin (ensemble fleuri) et balcons/fenêtre/terrasses. Récompenses à gagner. Règlement disponible sur www.arpajonsurcere.com. Annulation possible selon les conditions climatiques.

Pour participer : remplir le coupon ci-contre et le déposer avant le 14 juillet, dernier délai :
Mairie - Place de la République - 15130 ARPAJON-SUR-CERE